



(Loi encourageant la construction et l'accèsion à la propriété de logements du 4 octobre 1974)

DEMANDE D'ABAISSMENT SUPPLEMENTAIRE (AS) Affaire no _____
A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE OU LA GERANCE MANDATEE

OFL, Storchengasse 6, 2540 Granges P.P.

..... Nom, prénom Personne de contact

..... ou raison sociale No de tél.

..... Adresse No de portable

..... NPA / Lieu No de fax

Reçu au canton

Reçu à l'OFL

Début de l'aide fédérale:

Données sur l'immeuble:

Canton (NPA / Lieu) Rue et no:

Nombre de pièces no de l'appartement (doit être identique avec le WEG 8.2)

Nom, prénom du dernier / de la dernière locataire Date de départ:

INFORMATIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE WEG 8.5L

Généralités

Par le biais de l'AS1 et 2, l'OFL octroie des subventions permettant de réduire les loyers. Le droit à l'AS est lié à certaines conditions. C'est pourquoi les locataires doivent fournir des informations exactes relatives à leur situation personnelle et financière ainsi que sur l'occupation du logement. Si le formulaire WEG 8.5L n'est pas présenté dans les délais ou si les conditions ne sont pas remplies, l'AS n'est pas accordé.

En outre, pour l'AS relevé (3 et 4) les conditions posées par les cantons doivent être observées.

Procédure

Vous complétez le formulaire WEG 8.5L par toutes les données personnelles de chaque occupant(e) du logement et vous le retournez dûment signé (avec les documents éventuellement nécessaires) à votre bailleur/bailleresse qui transmettra tout au service cantonal compétent. Ce dernier se procure les données relatives au revenu et à la fortune auprès de l'intendance des impôts.

Si vous avez rempli votre dernière déclaration d'impôt dans un autre canton, il y a lieu de vous procurer les données auprès de l'intendance des impôts du précédent canton de domicile.

Adresse précédente:

Documents complémentaires, si nécessaire (prière de les joindre dans une enveloppe fermée):

1* Séparation/Divorce: copie de la convention ou du jugement.

2* AI: décision ou certificat d'une demi-rente ou d'une rente entière. Si la décision ou le certificat a plus de 2 ans, joindre une attestation actuelle de la caisse AI / de la caisse de compensation. En cas de demande ou de décision AI en suspens, veuillez le mentionner.

3* Personnes en formation (occupation principale): attestation actuelle (p.ex. carte d'étudiant/e, attestation d'inscription, copie du contrat d'apprentissage etc.) **ATTENTION:** Etant donné que l'AS peut être accordé uniquement pour la période de la validité de l'attestation (si les autres conditions sont toujours respectées), les nouvelles attestations doivent être remises consécutivement et spontanément. A partir de la 25ème année, toutes les personnes remettront une attestation qui prouve que la formation est une occupation à plein temps.

4* Personnes à l'impôt prélevé à la source: certificat de salaire annuel, certificat des impôts (secteur impôt à la source) ou copies des décomptes de salaire des 6 derniers mois.

Devoir d'information

Vous devez communiquer **sans délai** tout changement de circonstances et de situation financière qui peut influencer le droit à l'AS directement par écrit au propriétaire ou à la gérance mandatée. Celui/celle-ci en informe le service cantonal compétent en matière d'encouragement à la construction de logement ou l'OFL. En cas de perte de l'AS, le loyer augmente du montant correspondant. En cas de manquement au devoir d'information, les dispositions légales restent réservées. **Le remboursement de l'AS indûment perçu sera exigé.**

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les conditions financières et personnelles sur une feuille d'information que vous pouvez demander auprès du service cantonal compétent ou de l'OFL ainsi que sur notre site internet : www.bwo.admin.ch

A remplir par le/la locataire du logement locatif LCAP:

Nombre de toutes les personnes occupant le logement locatif :

Dont: nombre d'enfants mineurs: et nombre d'enfants suivant une formation et personnes à charge:

Date de l'em-ménagement

Coordonnées personnelles de tous les occupant(e)s:		Date de naissance	Etat civil*	Rente AVS		Rente AI ² *		en formation ³ *	
Nom, prénom	No AVS			Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non

Le/la locataire confirme avec sa signature l'intégralité et la justesse de ces indications. Il/elle autorise l'intendance des impôts et/ou le service cantonal compétent à compléter ce formulaire. (Personnes à l'impôt prélevé à la source voir 4*)

Lieu/Date: Signature/s:

Remarques:

Visa du service cantonal:

Date: _____

Signature: _____

No de tél.: _____

A remplir par l'intendance des impôts:

Période fiscale: _____

Fortune nette après déduction des dettes prouvées
Canton

Revenu imposable⁵

Impôt fédéral direct

A remplir par le service cantonal:

Le/la locataire a droit à:

Attestation de l'intendance des impôts:

Date: _____

Signature: _____

No de tél.: _____

* voir recto

5 Les revenus imposables et les fortunes de toutes les personnes majeures vivant dans le même ménage doivent être indiqués.